

**DÉCISION n° 2018 - 169**

du **10 JUIL. 2018** portant nomination auprès du Comité de contrôle de qualité des dispositifs médicaux à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

**Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;**

- Vu** le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L. 5323-4, L.5324-1, et R. 5322-14 ;
- Vu** la décision n° 2015-220 du 8 juillet 2015 portant création d'un Comité de contrôle de qualité des dispositifs médicaux à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;
- Vu** la décision n° 2015-237 du 28 juillet 2015 portant nomination auprès du Comité de contrôle de qualité des dispositifs médicaux à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

**DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommés membres du Comité de contrôle de qualité des dispositifs médicaux, pour une durée de trois ans, à compter du 28 juillet 2018:

Monsieur AYDIN (Mesut)  
Monsieur BORDY (Jean-Marc)  
Madame BOUCHE (Esther)  
Monsieur FUCH (Alain)  
Monsieur LELEU (Cyril)  
Madame MAZURIER (Jocelyne)  
Monsieur MEGER (Lionel)  
Madame MIENS (Pauline)  
Monsieur QUIRINS (Charles)  
Monsieur THOMET (Fabien)

**Article 2** : Le directeur des dispositifs médicaux de diagnostic et des plateaux techniques est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le **10 JUIL. 2018**

Dr Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL

Directrice générale adjointe